VILLE DE SAINTE-ADÈLE
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET PARTICULIER

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:
Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 juin 2024, le projet de résolution en vertu du *Règlement 1000-2008-PPC d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation pour un immeuble*, pour l'immeuble situé sur au 1600, chemin Pierre-Péladeau.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet de résolution, une assemblée publique de consultation se tiendra le **mardi 9 juillet 2024, à 18h30**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, madame la mairesse, ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption. Elle entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Objet du projet :

Autoriser l'ajout d'un usage principal de restaurant routier « C04-02-04 Restaurant rapide sans service à l'auto ou comptoir de service extérieur ».

Zones concernées : T3.4-001

Zones contiguës : T1.2-003, T1.2-010, T3.1-012, T3.1-017, T3.2-016, T3.2-018, T3.3-011, T3.3-012, T3.3-013

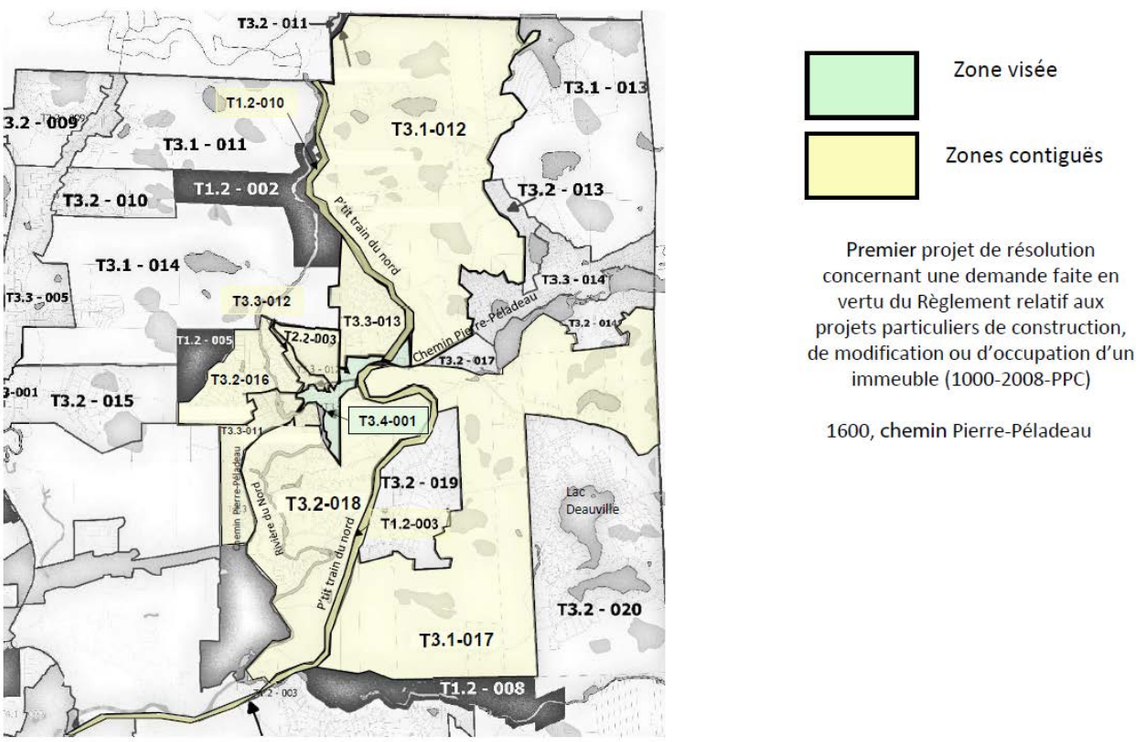

Le projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution peut être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne voulant obtenir des renseignements concernant ce projet de résolution est priée de communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 18 juin 2024

Mme Ariane Bélanger
Greffière adjointe